

## **La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun recrute pour orchestre DÉMOS**

### **2 Chefs de chœur**

2,5 ou 5 heures minimum (si possibilité pour un enseignant de suivre deux ateliers)

#### **Contexte :**

L'Orchestre des jeunes Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens employés par le dispositif et des travailleurs sociaux mis à disposition par différentes structures à caractère social du territoire (centres sociaux, MJC...). Ce projet a été initié en 2010 en Île-de-France avec le soutien de l'Etat (Ministère de la culture et Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), des collectivités territoriales et des mécènes. Piloté par la Philharmonie de Paris, la quatrième phase du projet débute avec pour objectif la création de 60 orchestres à l'échelle nationale. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a signé une convention de partenariat pour démarrer le projet Démos à la rentrée scolaire 2020/2021.

#### **Description des missions :**

Les chefs de chœur contribuent à construire une pédagogie musicale innovante fondée sur la motivation et l'intérêt. Ils travaillent en équipe avec des intervenants musiciens et des danseurs ainsi que des référents sociaux qui accompagnent dans leur quotidien les jeunes.

Les chefs de chœur ont pour mission le travail de la voix ainsi que d'accompagner l'apprentissage instrumental encadré par les intervenants musiciens.

L'enseignement musical est collectif, destiné à des groupes de 15 enfants débutants.

Les ateliers se déroulent au rythme de deux ateliers hebdomadaires hors temps scolaire au sein des structures sociales et écoles partenaires, situées au plus proche des lieux de vie des enfants.

Elles sont ponctuées par des rencontres régulières en grande formation d'une centaine de jeunes, avec direction d'orchestre.

### **Compétences et qualités requises :**

- Formations et expériences confirmées en direction de chœur notamment à destination des enfants.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à innover et à s'investir dans un projet social.

### **Calendrier d'intervention :**

- Projet d'une durée de 3 ans.
- Le chef de chœur intervient à raison d'un atelier par groupe au cours des 6 premières semaines du projet puis, 1 fois par mois par groupe sur l'année.
- Si 1 atelier, 2h30 de rémunération pour 1h30 de cours ou 2 ateliers, 05h00 de rémunération pour 3h de cours.
- Il intervient également tout au long de l'année lors des rassemblements en grande formation (tutti : environ toutes les 6 semaines en année scolaire complète, deux stages de deux jours par an, concerts).
- Participation à des réunions d'équipe trimestrielles.
- Programme de formations obligatoire tout au long du projet (1 à 2 jours par an).

### **Rémunération :**

- Le Chef de chœur est embauché sur la base de vacation à hauteur de 2.5 ou 5 heures par semaine s'il suit 1 ou 2 ateliers par semaine, et des heures complémentaires dévolues à sa participation aux rassemblements en grande formation.
- Atelier : 5 ou 10 h par semaine s'il suit 1 ou 2 ateliers par semaine, soit 1h30 payée 2h30 par cours (2 ou 4/par semaine) (temps de préparation inclus).
- Vacation - 1h30 payée 2h30 par cours (2 ou 4/par semaine) (temps de préparation inclus) / 30€ brut de l'heure.
- Frais de déplacement : revalorisation du volume horaire si le besoin est avérée.

### **Les candidatures sont à adresser dès que possible à :**

Monsieur le Président  
Communauté d'agglomération du Grand Verdun  
11 rue du Président Poincaré  
CS 80719  
55107 VERDUN cedex  
drh@grandverdun.fr